

## reglementaire\_paie:doc\_expert - SW 80

Date	Auteur	Commentaire
18/05/2017	Christine IHLER	

### Stagiaires

Création d'un nouveau profil stagiaire qui calcul la gratification en fonction des heures ouvrées du mois.

Nouvelle catégorie **stagiaire\_horaire** Stagiaire horaire

Nouveau profil **sta\_h** Stagiaire horaire

Nouveau résultat **tx\_h\_gratif** taux horaire gratification

Nouveau calcul **tx\_h\_gratif** Taux horaire gratification de stage

- Retourne la constante **taux\_horaire** si elle est présente
- Sinon le résultat **gratif\_stage\_h\_min**(Gratification horaire min en centimes) / 100

La rubrique **gratif\_min** est renumérotée pour être calculée avant la rubrique **gratification**

- Ancien numéro 301290
- Nouveau numéro **200120**
- Calcul le taux horaire minimum de la gratification en fonction du PLSS horaire et de la constante **tx\_grat\_stage** (Taux gratification stage), valorisée à 15% dans le plan de paie standard.

Nouvelle rubrique **gratification** 200130 Gratification de stage

- Type : Nombre X base
- Nombre : Résultat (nb\_h\_ouv\_mois)
- Base : calcul (tx\_h\_gratif)
- Rubrique imprimée dans le détail du brut

Modification des calcul txhor et txhor\_abs

- Retourne le résultat **tx\_h\_gratif** s'il est présent

## Mise en oeuvre dans la paie

La mise à jour des catégories ne se fait pas par le service WEB.  
Vous devez donc créer la catégorie **stagiaire\_horaire**

GENERALITES	IDENTIFIANT
Code catégorie	<input type="text" value="stagiaire_horaire"/>
Libellé	<input type="text" value="Stagiaire horaire"/>

Cette catégorie n'est utilisée que dans la définition du nouveau profil stagiaire horaire. Dans les contrats des stagiaires il faut continuer à utiliser la catégorie **stagiaire**

### PARAMÉTRAGE D'UN STAGIAIRE HORAIRE

Dans la fiche contrat :

- Choisir le profil **sta\_h** (Stagiaire horaire)
- Choisir la catégorie **stagiaire**

Si vous voulez donner à votre stagiaire une gratification correspondant à la gratification minimum obligatoire : il n'y a aucune constante à ajouter au contrat.

Le calcul de la gratification minimum est effectué par le calcul `gratif_min` dans la rubrique `gratif_min` (200120 - gratification horaire minimale).  
C'est aussi la gratification minimum qui est utilisée pour calculer l'exonération de cotisation.

#### Horaire mensuel

Si vous voulez forcer le nombre d'heures utilisé pour le calcul de la gratification :

- Saisir un EV sur la rubrique **nb\_h\_ouvrees** nb d'heures ouvrées du mois
- Ou saisir une constante **nb\_h\_ouv\_mois** Nb d'heures ouvrables du mois

#### Gratification horaire

Si vous voulez modifier le taux horaire de la gratification versée :

- Saisir une constante **taux horaire** taux horaire

## Divers

## Forfait social prévoyance

Modification du calcul "base\_forfait\_soc\_prev" (Base forfait social prévoyance) afin qu'il retourne 0 si la constante "tx\_forfait\_soc\_prev" ( Taux forfait social prévoyance) est à zéro.  
Évite la présence d'une de cotisation avec taux = 0 et base non nulle.

## IJSS

Correction du calcul "ijss\_brutes\_n\_imp" (IJSS Brut non imposables): Suppression du test sur la présence du résultat ijss\_regul  
Dans certains cas ce test empêchait le calcul des IJSS. Retour d'une erreur "le calcul à l'envers diverge"

## Complément de Cotisation allocations familiales

### CAS DES MANDATAIRES SOCIAUX

Les mandataires sociaux ne peuvent pas bénéficier de la réduction de cotisations allocations familiales, par contre il faut tout de même pouvoir distinguer la part de la cotisation qui correspond à la cotisation complémentaire de 1.8 % afin de pouvoir remplir correctement le bordereau URSSAF.  
Le complément de cotisation doit alimenter le CTP 430 (COMPLÉMENT COTISATION AF)

Pour que cela soit possible nous avons rajouté une rubrique (non affichée) qui permet de calculer le complément d'allocations familiales inclus dans la cotisation AF des mandataires sociaux  
"urssaf\_alloc\_fam\_ms" (414510 - URSSAF alloc. familiales mandat social)

Nouvelle rubrique **414515 urssaf\_compl\_af\_ms** (URSSAF part complément AF mandat social)

- Type = base \* taux
- Base = Résultat (mandat\_social)
- taux pat = constante (tx\_alloc\_fam\_compl)
- Rubrique non imprimée - utilisée uniquement dans le paramétrage de la DSN

### CAS DES CONTRATS HORS DU PÉRIMÈTRE DE LA RÉDUCTION GÉNÉRALE DE COTISATION

Ces contrats ne peuvent pas bénéficier de la réduction de cotisations allocations familiales.

Création d'une nouvelle rubrique pour récupérer la part du complément de cotisation AF de 1.8 % dans la cotisation AF.

Nouveau calcul **base\_part\_compl\_af** Base part complément AF (Contrat hors réduction générale de cotisation) Retourne le résultat "base\_urssaf\_deplaf" si le contrat est hors du périmètre de la réduction générale de cotisation.

Nouvelle rubrique **414505 urssaf\_compl\_af\_ms** (URSSAF part complément AF mandat social)

- Type = base \* taux
- Base = calcul (base\_part\_compl\_af)
- taux pat = constante (tx\_alloc\_fam\_compl)
- Rubrique non imprimée - utilisée uniquement dans le paramétrage de la DSN